

Fascicule 49

le mercredi 9 mai 2001

10 heures

Prière.

M. Dubé dépose sur le bureau de la Chambre une pétition signée par des gens de la région sanitaire 5, qui exhortent le gouvernement à ouvrir une unité d'hémodialyse dans cette région. (Pétition 13.)

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé et du Mieux-être puis celles du ministère des Transports.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides sous la présidence de M. Bernard.

Après un certain laps de temps, l'hon. E. Robichaud, invoque le Règlement ; il soutient que les propos de M^{me} Mersereau, députée de Bathurst, deviennent répétitifs et ne sont pas adressés à la présidence. Le président du comité statue que le rappel au Règlement est bien fondé et enjoint à la députée de Bathurst de toujours s'adresser à la présidence. Il ajoute que le nombre de questions n'est pas limité en comité mais qu'une règle interdit les répétitions et qu'il entend surveiller le débat de plus près.

Après un certain laps de temps, le président du comité déclare qu'il est 12 h 30 et quitte le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

14 heures

La séance reprend sous la présidence de M. Ashfield.

Après un certain laps de temps, M. Bernard prend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil. Le président du comité, M. Bernard, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 heures.